
Adresse de la société populaire et de la municipalité de Champagnole (Jura) qui invite la Convention à rester à son poste et proteste du civisme de ses citoyens, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et de la municipalité de Champagnole (Jura) qui invite la Convention à rester à son poste et proteste du civisme de ses citoyens, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 12;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26087_t1_0012_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

anéantir notre liberté et l'égalité que nous défendrons jusqu'à la mort.

Vertueux représentants, restez fermes à votre poste; continuez votre marche révolutionnaire, le salut public l'exige; tous les bons citoyens vous feront un rempart de leurs corps, nous vous jurons une fidélité inviolable, toujours, nous nous rallierons auprès de vous; ne cessez de poursuivre les conspirateurs et les traîtres: qu'ils périssent tous sous le glaive vengeur de la loi, la patrie sera sauvée et vous aurez bien mérité d'elle ».

GILQUIN, J. MARTIN, DUMONT.

10

La Société populaire et la municipalité de Champagnole, département du Jura, félicitent la Convention nationale sur sa vigilance à déjouer les complots; elle l'invite à rester à son poste, et annonce que cette commune, sur une population de 1,400 individus, a fourni près de 200 soldats à la patrie (1).

[*Champagnole, s.d.*] (2).

« Citoyens,

Guidés par le pur sentiment d'admiration nous venons vous féliciter sur vos travaux, sur votre courage et sur vos succès. Poursuivez votre carrière illustre! Que toujours vigilans et fermes, vous acheviez de déjouer les complots, de confondre les tyrans, de cimenter l'égalité, de propager les lumières, d'éclairer l'esprit et la raison! Alors vous aurez sauvé le vaisseau de l'Etat, alors vous aurez tout fait pour le bonheur du genre humain! Ne quittez votre poste que quand les ennemis, du dedans et du dehors, seront terrassés et vaincus! Nous sommes appliqués à votre défense; les pères de la patrie sont bien forts dans l'amour de leurs enfans. Sans cesse, ralliez, autour de vous. Les principes que vous nous avez transmis seront notre boussole; c'est la révolution qu'il nous faut, et sans elle nous voulons la mort, elle est préférable à l'ignominie et à l'esclavage.

Déjà nous avons offert des dons nombreux pour nos braves guerriers, déjà notre commune a fourni près de 200 soldats sur une population de 1 400 individus, mais si la chose publique nous engage à de nouvelles consécérations, croyez que nous sommes tout à elle comme nous sommes tout à vous, dans notre dévouement et notre fierté républicaine. S. et F. ».

JEANNIN (*présid.*), ARBEZ (*vice-présid.*), BAILLY (*secrét.*), PERNET (*agent nat.*), SOIGNAND (*maire*), CRÉTIN, DOLART (*notable*), GRAND-PERIN (*notable*) [et 10 signatures illisibles].

11

Le conseil-général, le Comité de surveillance et la Société populaire de Peyrus, département de la Drôme, félicitent la Convention nationale sur la découverte des nouveaux complots, l'in-

(1) P.V., XXXVI, 291. Bⁱⁿ, 14 flor.

(2) C 303, pl. 1109, p. 37.

vitent à rester à son poste, et lui annoncent qu'ils travaillent au salpêtre, qu'ils envoient à l'administration 2 cloches, 11 marcs et demi d'argenterie, 40 liv. de cuivre provenant de leur ci-devant église, et pour les défenseurs de la patrie 88 chemises et autres effets (1).

[*Peyrus, 5 flor. II*] (2).

« Nous aussi, Législateurs, nous sommes montagnards, et de la cime de nos stériles rochers, nous veillons le marais pour que ses vapeurs pestilentielles ne nous empoisonnent pas; que votre fermeté fasse trembler les malveillants, et déjoue leurs perfides manœuvres.

Nos saints sont brisés, les titres féodaux brûlés; sur trois cloches, deux ont été envoyées depuis longtemps à l'administration, de même que les vases de notre ci-devant église devenue le temple de la Raison, pesant onze marcs et demi, et quarante livres de cuivre.

Le deux du présent mois, nous avons fait l'envoi des dons recueillis dans notre petite commune, en faveur des défenseurs de la patrie, qui consistent en 88 chemises, un drap de lit, 61 aulnes de finette façon de Montauban, pour vestes et culottes, 9 paires de guêtres, une veste et culotte d'ordonnance, 3 vestes de bazin blanc, une paire de bas de fil à côtes, 6 mouchoirs neufs, 17 livres de charpie et 5 paires de souliers; et les terres de nos caves bouleversées et lessivées pour en extraire la foudre vengeresse de la République.

Courage, dignes représentants d'un peuple libre; votre énergie, votre active surveillance, ont encore une fois sauvé la République, en écrasant les infâmes agents de Pitt, qui voulaient donner des fers aux français; restez à votre poste jusqu'à ce qu'une paix durable soit l'époque de votre remplacement, et surtout point de paix avec les tyrans qu'ils ne soient détruits; nous jurons de ne pas survivre à la liberté ».

BELLON, BELLIER, CONCHE, EYNARD, BONNET, SIÈRES, FAURE.

12

La Société populaire et la municipalité d'Ennery, district de Pontoise, félicitent la Convention nationale sur sa vigilance active à démasquer tous les complots: elles annoncent qu'il a été déposé au district 25 marcs 7 onces d'argenterie, 115 liv. de cuivre, 750 liv. de fer et 3 cloches provenant de leur ci-devant église, et que les citoyens de cette commune ont donné pour leurs frères d'armes 41 chemises, 32 paires de bas et autres effets (3).

[*Ennery, s.d.*] (4).

« Citoyens représentants,

La municipalité et la Société populaire de la commune d'Ennery, département de Seine-et-

(1) P.V., XXXVI, 291. Bⁱⁿ, 14 flor., 15 flor. (1^{er} suppl^t), et 17 flor. (2^e suppl^t).

(2) C 302, pl. 1082, p. 28.

(3) P.V., XXXVI, 291. Bⁱⁿ, 14 flor. et 16 flor. (suppl^t).

(4) C 302, pl. 1082, p. 29.